

Conditions financières et matérielles

Coût de la formation

Financement de la formation par la Région Alsace, sous conditions.

Aides financières possibles

Les aides financières sont possibles, sous conditions :

- Bourse de la Région Alsace
- Aides spécifiques de la Région Alsace
- Promotion professionnelle (prise en charge par l'employeur)
- Autres prises en charge : Pôle emploi – FONGECIF ANFH ...

Conditions matérielles

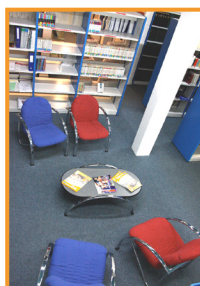
Repas :

Restaurant du personnel sur le site du Centre hospitalier de Rouffach



Hébergement :

Possibilité de location d'une chambre au "Home" à proximité du Centre hospitalier de Rouffach

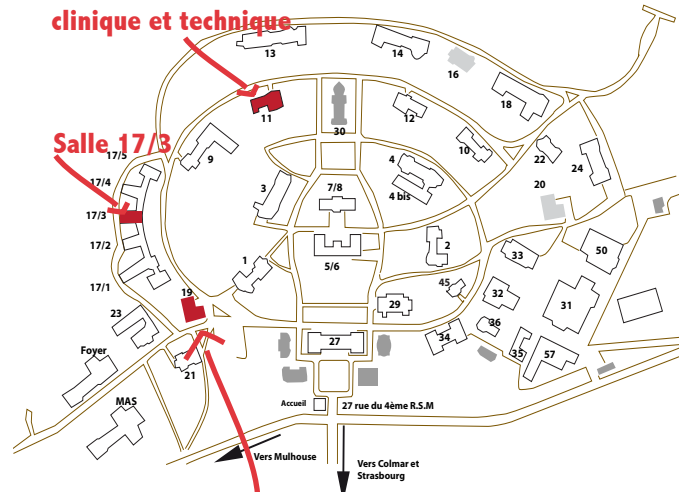


Centre de documentation et d'information (CDI)

Recherche documentaire
Prêt d'ouvrages

Institut de formation Aide-soignant(e) de Rouffach (IFAS)

Plateau de formation clinique et technique



Pavillon 19 IFSI

Institut de formation Soins infirmiers Aides-soignants

Centre hospitalier de Rouffach
27, rue du 4ème RSM
BP 29
68250 Rouffach

Téléphone : 03 89 78 70 63
Télécopie : 03 89 78 72 12
Courriel : contact.ifs@ch-rouffach.fr
Site : www.ch-rouffach.fr



Institut de formation Aide-soignant(e) de Rouffach



FORMATION AIDE-SOIGNANTE Cursus complet



Conception : Institut de formation - Service Communication - Janvier 2014/ PL-COM-



Centre hospitalier de Rouffach
27 rue du 4ème RSM 68250 Rouffach
Tél : 03 89 78 70 63 - www.ch-rouffach.fr

Présentation de l'Institut de formation Aide-soignant(e) de Rouffach

L'Institut de formation rattaché au Centre hospitalier de Rouffach est une structure à taille humaine.

Missions

- Formation au Diplôme d'Etat Infirmier
- Formation au Diplôme d'Etat Aide-Soignant
- Formation continue

Équipe pédagogique et secrétariat

- 1 directeur d'institut
- 1 cadre supérieur de santé
- 10 cadres de santé formateurs
- 1 documentaliste
- 2 secrétaires
- 2 agents de service hospitalier
- Intervenants vacataires : professionnels compétents dans différents domaines (médecins, pharmaciens, psychologues, infirmiers ... , partenaires de structures sanitaires et sociales)

Moyens mis à la disposition des élèves

Salles équipées multimédias

Salle informatique

Plateau de formation clinique et technique

Salle de pause

Accès aux personnes à mobilité réduite



Plateau de formation clinique et technique

Epreuves de sélection pour l'admission en IFAS

Conditions d'admission

Age : 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

Peuvent être candidats

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve d'admissibilité.

Les candidats titulaires de certains diplômes peuvent être dispensés de l'épreuve d'admissibilité :

- Titre ou diplôme homologué au niveau IV (baccalauréat)
- Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V (BEPSS, CAP petite enfance ...)
- Titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- Etudiants ayant suivi une 1ère année d'études infirmières et non admis en 2ème année.

Épreuve d'admissibilité

- Etude d'un texte sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social suivi de questions.
 - Série de 10 questions à réponse courte : biologie humaine, opérations numériques de base, conversions.
- Durée : 2 heures – Notée sur 20 points

→ Est admissible :

Le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

Épreuve d'admission

Entretien de 20 minutes devant un jury, autour d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et des motivations à devenir aide-soignant(e). Noté sur 20 points.

Formation Aide-soignant(e)

Calendrier

Inscription aux épreuves de sélection	Février à avril
Retrait des dossiers au secrétariat de l'institut de formation ou téléchargement du dossier sur notre site www.ch-rouffach.fr	
Épreuve d'admissibilité Épreuve d'admission	Courant juin Courant octobre
Rentrée à l'institut de formation	Début janvier

Profession aide-soignant(e)

L'aide-soignant(e) fait partie intégrante de l'équipe de soins. Il (elle) contribue à la prise en charge des personnes en milieu hospitalier, participe aux soins, en collaboration et sous la responsabilité de l'IDE.

L'aide-soignant(e) intervient au niveau des soins de la vie quotidienne.

Formation aide-soignant(e)

La formation débute en janvier et se termine en décembre. Elle comprend 48 semaines, dont 7 semaines de vacances.

Enseignement théorique

Répartis en 8 modules d'enseignement.

=> 17 semaines soit **595 heures**.

Base de 35 heures par semaine.

Formation clinique

Stages en milieu professionnel.

=> 24 semaines soit **840 heures**.

Base de 35 heures par semaine.

La formation est sanctionnée par l'obtention du :
Diplôme d'Etat d'aide soignant(e)